

Du dimanche LOT n°1 – Angleterre
Organisation complète d'un voyage scolaire culturel en Angleterre

Prestations :

transport Hébergement Restauration Visites Assurance annulation

Description sommaire : Angleterre

Nombre indicatif de participants : 41 élèves et 4 accompagnateurs

Dates et durée du voyage : du dimanche 6 au samedi 12 avril 2025 ou du dimanche 13 au samedi 19 avril 2025 – 6jours/5nuits

Mode de transport : (cf. article 4 du CCAP)

Autocar grand tourisme (non négociable) et chauffeur francophone exigé

Départ et retour : collège Jean Jacques SOULIER – 1 allée Jean Jacques Soulier – 03100 MONTLUCON

Itinéraire : le prestataire proposera un itinéraire en fonction des deux critères suivants : sécurité et rapidité (en privilégiant les autoroutes)

Assurance annulation : le candidat proposera la souscription d'une assurance annulation individuelle et collective, rapatriement et vol et perte de bagages.

Hébergement : Hébergement en familles en pension complète – sur GUILDFORD

Le prestataire prévoit l'hébergement pour les élèves, les accompagnateurs et le chauffeur. Il s'assurera de la qualité des hébergements proposés.

Restauration : Tous les repas sont à réserver et à intégrer dans le prix, du jour 1 au dîner du jour 6. Lors des journées visites, les déjeuners peuvent être pris sous forme de paniers repas.

Programme souhaité :

JOUR 1

Départ établissement –

Arrivée à GUILDFORD – découverte du centre-ville – accueil dans les familles

JOUR 2

Initiation au cricket

Visite du Château de Windsor

JOUR 3 - LONDRES

Visite guidée du Shakespeare's Globe Theatre

Visite guidée de Londres en autocar avec un guide officiel

JOUR 4 - LONDRES

Visite du Royal Albert Hall London ou de la Tour de LONDRES (avec guides)

Visite du science museum (libre)

JOUR 5

Visite du Royal Pavilion Brighton avec audioguides

Découverte libre des Lanes, le Pier...

JOUR 6

Départ pour la France – Repas au restaurant

JOUR 7 vendredi 7 avril

Arrivée au collège le matin

REMARQUES :

Tous les frais liés aux visites (entrées, guides, droits divers) devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre, sauf mentions contraires dans le programme souhaité.

Dans tous les cas, le titulaire du marché se chargera de l'organisation et de la réservation des visites guidées ou libres, payantes ou gratuites.